
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC national 2021)

Le projet : Améliorer le traitement des cicatrices cornéennes a été retenu

La sélection des projets soumis et retenus par le Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC national 2021) vient d'être publiée par le ministère de la santé. L'hôpital national des 15-20 est fier de vous informer que le projet pour améliorer le traitement des cicatrices cornéennes proposé par le Pr Borderie a été sélectionné.

Les cicatrices cornéennes sont des complications survenant à la suite de traumatismes ou d'agressions chimiques, inflammatoires ou thermiques de ce tissu. En altérant la transparence de la cornée, elles ont un fort impact sur les fonctions visuelles des sujets. L'allogreffe de cornée est aujourd'hui le traitement de référence mais le manque de donneurs conduit à un problème de santé publique.

Pour remédier au défaut de greffons, l'équipe du Pr Borderie a développé une thérapie cellulaire basée sur des cellules souches stromales de la cornée. Les premiers travaux sur des modèles animaux murins ont donné des résultats très encourageants permettant de passer à l'évaluation clinique. Le projet, appelé COR-SSC, est une étude clinique de phase 1/2 consistant en l'injection intra-cornéale sous microscope de cellules souches allogéniques. L'objectif est double visant d'une part à évaluer la sécurité et la tolérance de cette procédure, d'autre part à mesurer l'amélioration de l'acuité visuelle de l'œil traité. Les inclusions débiteront dans un premier temps au CHNO et deux autres centres seront associés dans un deuxième temps. Il est prévu d'inclure au maximum 25 patients adultes. Le caractère éthique de cette recherche est renforcé par le choix d'un schéma adaptatif de type Gehan. Cette étude bénéficiera de la grande expertise du service et de la qualité du plateau d'imagerie de la cornée.

Le centre de la cornée dirigé par le Pr Borderie prend en charge les pathologies médicales et chirurgicales de la cornée et de la surface oculaire. Il dispose d'un plateau de consultations, de 2 salles d'explorations fonctionnelles complémentaires, et d'un plateau d'imagerie équipé des meilleures technologies (OCT, topographie cornéenne, microscope confocal, microscopie spéculaire, biomécanique cornéenne).

Le centre du kératocône est labellisé en qualité de centre de compétence.

Contacts :

Céline Le Nay : clenay@15-20.fr

Estelle François-Prigent : efrancois-prigent@15-20.fr 06 24 38 11 12
